

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6459
19 juin 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

1. A la 1227^{ème} séance du Conseil de sécurité, le 18 juin 1965, j'ai informé le Conseil que j'avais prié mon Représentant dans la République Dominicaine, M. José Antonio Mayobre, de me faire rapport sur l'actuel déploiement de la Force interaméricaine de paix dans la zone où les combats ont eu lieu les 15 et 16 juin.
2. Dans le rapport qu'il m'a envoyé de Saint-Domingue dans l'après-midi du 18 juin, mon Représentant indique qu'à la suite des combats du 15 juin, des unités des Etats-Unis appartenant à la Force interaméricaine ont établi de nouvelles positions le long d'une ligne générale englobant la porte de San Diégo (y compris le château de Colomb) et longeant le côté nord de la rue Celestino Duarte jusqu'au coin de la rue Isabelle la Catholique, puis de là vers le nord, le long de cette rue jusqu'au coin de la rue du général Cabral, puis vers le nord-ouest le long de la rue Juana Saltitopa jusqu'au coin de la rue de Caracas, et de là vers le sud-ouest le long de la rue de Caracas et vers l'ouest le long de la rue Montecristi jusqu'au point où l'école primaire chilienne fait le coin avec le couloir original, qui passe à cet endroit par la rue Benigno del Castillo. A 16 heures, heure locale, le 18 juin, les unités des Etats-Unis de la Force interaméricaine de paix occupaient encore huit nouveaux pâtés de maisons le long de la rive ouest de l'Ozama, trois nouveaux pâtés de maisons à l'ouest de la centrale électrique, deux nouveaux pâtés de maisons le long de la limite sud originale du couloir ainsi que l'école primaire chilienne. La position des troupes de la Force interaméricaine n'avait pas changé dans les autres secteurs.
3. Dans son rapport, mon Représentant m'a également informé qu'afin d'obtenir des renseignements de première main sur les graves incidents qui s'étaient produits après que la cessation des hostilités eut pris effet le 15 juin à 20 h 30, il avait chargé ses conseillers militaires, le général Indar J. Rikhye et le colonel Edmundo García, de se rendre sur les lieux des incidents. En dépit de difficultés matérielles considérables, le général Rikhye et le colonel García ont

effectué une vaste tournée d'inspection des deux camps, qui s'est terminée dans l'après-midi du 18 juin. Sur la base des renseignements qu'il a pu recueillir, mon Représentant fait des récents incidents l'exposé contenu dans les paragraphes qui suivent.

4. Les combats ont repris entre les unités des Etats-Unis appartenant à la Force interaméricaine de paix et les éléments aux ordres de Caamaño dans les zones nord et nord-est du secteur de Caamaño entre 1 heure et 17 h 15, le 16 juin, le long des positions nouvellement établies par la Force interaméricaine de paix et occupées par des unités des Etats-Unis. Les preuves qu'il a pu recueillir ont amené mon Représentant à penser que les combats étaient en grande partie le fait de certains des commandos du colonel Caamaño agissant probablement isolément contre les positions occupées par les unités des Etats-Unis en vue de les repousser jusqu'au couloir. Ces attaques semblent avoir été motivées par la conviction que les troupes des Etats-Unis se replieraient sur leurs positions originales si on faisait suffisamment pression sur elles. Les conseillers militaires de mon Représentant ont constaté que les récents combats avaient causé des dommages considérables dans cette zone. Ils n'ont pu toutefois savoir quel avait été le nombre exact de victimes, car elles avaient déjà été évacuées au moment de leur visite.

5. Les enquêtes effectuées par les deux conseillers militaires ont révélé que des grenades lacrymogènes avaient été lancées du secteur de Caamaño dans le voisinage de la rue du général Cabral. Des stocks de grenades lacrymogènes du type utilisé avaient été vus en possession des forcés de Caamaño.

6. La Force interaméricaine a signalé qu'au cours de la nuit du 15 au 16 juin le poste de contrôle de la police hondurègne situé rue Josefa Perdomo, le long de la limite est de la zone de sécurité, avait été attaqué par les forces de Caamaño. D'après la Force interaméricaine, les coups de feu venaient de la direction de la maternité Saint Raphaël sur laquelle sont peints très visiblement des insignes de la Croix-Rouge. La Force interaméricaine a affirmé que la clinique abritait une forte concentration de troupes de Caamaño, en violation de la Convention de Genève. A ce propos, le général Rikhye et le colonel Garcia ont visité la clinique en question. Ils ont parlé au directeur, le Dr Julio Alvarez, et ont inspecté la clinique et ses alentours. Le Dr Alvarez a déclaré que les forces de Caamaño

n'avaient jamais utilisé la clinique mais qu'elles avaient occupé des maisons voisines. Ceci a été confirmé par les conseillers militaires de mon Représentant qui n'ont trouvé aucun indice montrant que la clinique eût jamais été occupée par des troupes. Ils n'ont pas constaté de forte concentration de troupes de Caamaño dans le voisinage, mais ils ont vu quelques membres des forces de Caamaño dans le secteur et en particulier dans plusieurs maisons voisines de la clinique.

7. Vers 20 heures, le 16 juin, une fusillade nourrie a éclaté dans le secteur du Palais national et en face de l'hôtel Jaragua, au nord et au sud de l'avenue Independencia. De l'avis de mon Représentant, d'après les témoignages disponibles, il est clair que ce sont les hommes de Caamaño qui ont tiré les premiers, ouvrant le feu sur des troupes brésiliennes. Quelque temps auparavant, un haut-parleur situé dans le secteur occupé par Caamaño avait retransmis un appel amical adressé aux Brésiliens pour qu'ils abandonnent leurs positions en abandonnant leurs armes et leurs munitions "pour le peuple" afin de permettre à ce dernier de poursuivre sa lutte pour la liberté. Les Brésiliens n'ont pas répondu à cet appel, qui s'est alors transformé en insultes et en accusations. De l'avis de mon Représentant, il a également été établi que les attaquants du camp de Caamaño ont utilisé d'abord des grenades à main, puis des fusils et des mitrailleuses. Les Brésiliens ont tenu leur position et la fusillade a cessé vers 20 h 30. Quatre brésiliens ont été blessés par des coups de feu. Le lendemain matin, trois officiers de l'état-major du colonel Caamaño ont rendu visite au commandant des troupes brésiliennes pour présenter des excuses à propos de l'incident et lui ont donné l'assurance qu'ils faisaient tout leur possible pour contrôler certains éléments indisciplinés se trouvant dans leur camp.

8. Dans ce même rapport expédié à 16 heures le 18 juin, mon Représentant m'a également informé que depuis 20 h 30 le 16 juin il n'y a pas eu d'échanges de coups de feu mais que la situation reste extrêmement tendue. Il estime que la cause principale de la tension qui existe entre les forces de Caamaño et la Force interaméricaine est le fait que cette dernière continue à occuper le territoire qu'elle a pris aux forces de Caamaño. Il a fait observer que les forces de Caamaño sont une "armée populaire" tout à fait différente d'une force organisée et que parmi ses membres, nombreux sont ceux qui voudraient déloger les unités de la Force interaméricaine des zones qu'elles ont occupées récemment. A ce propos, mon Représentant a été informé par le colonel Caamaño qu'au cours de l'entrevue

que ce dernier a eue avec le Comité spécial de l'Organisation des Etats américains dans la matinée du 18 juin, il a demandé que les troupes des Etats-Unis se replient sur leurs positions initiales et a donné l'assurance que ses troupes n'ouvriraient pas le feu. Le Comité spécial de l'OAS a, semble-t-il, accepté de prendre en considération cette demande.

